

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 26 septembre 2023

Délibération
n° 140-2023
Point 4.8.5.3

Point 4.8.5.3 de l'ordre du jour

Tarifs 2023-2024 et renouvellements des formations diplômantes de l'ESBS proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L613-2 du code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent [...] organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

La composante ne souhaite pas augmenter ses tarifs en 2023/2024

Le 19 septembre 2023, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 28 voix pour et 1 abstention

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2023-2024 et renouvellements des formations diplômantes de l'ESBS proposées hors SFC.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	23
Nombre de voix pour	20
Nombre de voix contre	3
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

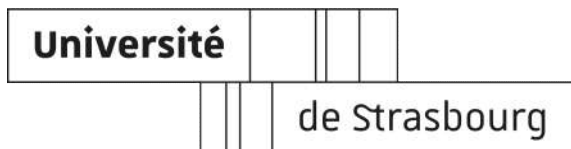
La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 28 septembre 2023

La Directrice générale des services




Valérie GIBERT



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDÉ POUR : **2023-2024**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : ESBS

Dénomination du **DU** : **Recherche et Innovation Thérapeutique (RIT)**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 26/04/2022

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

RAS

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : L'équilibre du DU RIT est assuré par l'ITI IMS. En effet, ce DU s'inscrit dans le volet « formation » de l'ITI IMS et ce dernier prend en charge l'ensemble des dépenses de fonctionnement et des heures d'enseignement générées par ce DU.

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Non

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :
(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

1. Bilan de l'année écoulée (2022/2023)

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	13 en 1 ^{ère} année 10 en 2 ^{ème} année		13 en 1 ^{ère} année 10 en 2 ^{ème} année
Formation Continue	0		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	15 279€	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0€	Autres recettes (ITI IMS)	35 529€
Autres dépenses (dépenses de fonctionnement – bilan détaillé en PJ)	20 250€		
Total des dépenses	35 529€	Total des recettes	35 529€
Résultat (dépenses - recettes)		0€	

*A préciser :

Commentaire du résultat :

Les droits de scolarité de base ainsi que l'ensemble des dépenses de fonctionnement du DU RIT sont pris en charge sur le volet « formation » de l'ITI IMS (Euridis).

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

Cohorte : La cohorte 2022/23 était composée de 13 étudiants inscrits en 1^{ère} année DU RIT, et 10 en 2^{ème} année. Conformément à nos objectifs de recrutement pluridisciplinaire, cette cohorte était constituée d'étudiants de différents Masters (Chimie, Sciences du vivant, Sciences du médicament, Biotechnologie, Biologie Santé) et école d'ingénieurs (ChemBioTech). Pour la 1^{ère} fois, une étudiante inscrite en Master Ingénierie Cellulaire à l'Université de Lorraine, était parallèlement inscrite au DU RIT.

Insertion professionnelle : Depuis l'ouverture du DU, 8 étudiants ont été diplômés en 2021/2022 et 9 étudiants en 2022/2023. L'insertion professionnelle des diplômés est suivie. Le taux de poursuite en thèse est de 53%. Dans 2/3 cas, la thèse est financée par l'IMS à la suite du Challenge DDD. Pour la 1^{ère} fois, un atelier réflexif a été mis en place pour que les étudiants capitalisent sur l'expérience du Challenge DDD en mettant en mot les compétences, habilités et capacités déployées pendant le Challenge DDD. Cette démarche réflexive sera étendue en 2023/2024 sur toute la durée du DU (3 ateliers sur les 2 années du DU).

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	24	0€
Formation Continue	Limité en fonction des effectifs en FI	3 000€
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	17 600€	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0 €	Autres recettes (ITI IMS)	38 950€
Autres dépenses* (budget prévisionnel détaillé en PJ)	21 350€		
Total des dépenses	38 950€	Total des recettes	38 950€
Résultat (dépenses - recettes)		0€	

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD); ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogée, DS2001, facture, SFC...)
EB31U1 / 320 (1 ^{ÈRE} ANNÉE FI)	0€	Apogée
EB31U2 / 320 (2 ^{ÈME} ANNÉE FI)	0€	Apogée
EB31U1 / 320 (1 ^{ÈRE} ANNÉE FC)	3 000€	SFC
EB31U2 / 320 (2 ^{ÈME} ANNÉE FC)	3 000€	SFC

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Prévisionnel DU RIT 2023 2024

	CM	CI	TD	TP	Temps étudiant (face à face)
Introduction classes					
M Zeniou		Biological toolbox	6		
JC Ame			6		
J Karpenko		Chemical toolbox	12		18
F Berrod - JY Pabst		Legal toolbox	6		
Drug Discovery and Development					
F Bihel		Initiation to drug	6		
M Zeniou		discovery and	2		
S Ortiz Aguirre		development	2		
F Simonin		From a hit compound to a	6		
		preclinical candidate			24
Chercheurs et enseignants chercheurs		Case studies /		4	
		Publications			
Intervenants industriels (2x2h)		Conferences of	4		
		representatives of			
		pharmaceutical industries			
Case studies: From an unmet medical need to drug discovery					
Conférenciers invités (cliniciens, chercheurs académiques, industriels)		2 thematic workshops	16		16
Innovation and transfer					
C Grosset		Intellectual property	4		
Intervenant BPI France J Ehrhart		Market, Transfer and			
Intervenant ETENA G Hebinger		approach to	4	4	12
		entrepreneurship			
DDD Challenge (base calcul 6 binômes)					
Mentors académiques (8h/coach)			8		8
Mentors industriels (8h/coach)			8		8
Expertises des projets à mi-parcours				6	6
Développement des compétences				2	2
Encadrement L. Sabatier				6	6
Journée IMS					
	46	16	38		100
	CM	CI	TD		heures étudiant face à face

Coût €	
2340	h comp Unistra (1) 52€/h comp
1456	h comp Unistra (2)
500	Déplacement/hebergement 2 industriels
13000	Workshops novembre 2023 (salles, repas, déplacement conférenciers)
200	Déplacement C Grosset
400	C Grosset - cours 100€/h
800	G Hebinger et J Ehrhart - cours
650	Trophées challenge DDD
4800	Mentors industriels (6 binômes) 100€/h
4800	Mentors académiques (6 binômes)
1500	Reviewers externes (6 dossiers)
1400	Atelier Mana Mana (3x2h)
104	h comp Unistra (3)
7000	Journée IMS 2024 (salle, repas, déplacement conférenciers)
38950	TOTAL

3900 Total h comp Unistra
75 Nb HETD

TOTAL enseignement
17600

TOTAL fonctionnement
21350

38950 OK Vérif total

24	Nombre prévisionnel étudiants 2023/2024 (12 en 1ère année de DU, 12 en 2ème année de DU)
1623	Coût par étudiant

Dépenses DU RIT 2022 2023

	CM	CI	TD	TP	Temps étudiant (face à face)
Introduction classes					
M Zeniou		Biological toolbox	6		
JC Ame			6		18
J Karpenko		Chemical toolbox	12		
F Berrod - JY Pabst		Legal toolbox	6		
Drug Discovery and Development					
F Bihel		Initiation to drug discovery and development	6		
M Zeniou			2		
S Ortiz Aguirre			2		
F Simonin		From a hit compound to a preclinical candidate	6		24
Chercheurs et enseignants chercheurs		Case studies / Publications		4	
Intervenants industriels (2x2h)		Conferences of representatives of pharmaceutical industries	4		
Case studies: From an unmet medical need to drug discovery					
Conférenciers invités (cliniciens, chercheurs académiques, industriels)		2 thematic workshops		16	16
Innovation and transfer					
C Grosset		Intellectual property	4		
Intervenant BPI France J Ehrhart		Market, Transfer and approach to entrepreneurship	4	4	12
Intervenant ETENA G Hebinger					
DDD Challenge (5 binômes)					
Mentors académiques (8h/coach)			8		8
Mentors industriels (8h/coach)			8		8
Expertises des projets à mi-parcours				2,5	2,5
Développement des compétences				4	4
Encadrement L. Sabatier				6	6
Journée IMS					
	46	16	36,5		98,5
	CM	CI	TD		heures étudiant face à face

Coût €	
2340	h comp Unistra (1) 52€/h comp
1456	h comp Unistra (2)
0	Aucun frais en 22/23
12800	2 Workshops 17/11/2022 et 24/11/2022
200	Déplacement C Grosset
400	C Grosset - cours 100€/h
800	G Hebinger et J Ehrhart - cours
650	Trophées challenge DDD
4000	Mentors industriels (5 binômes) 100€/h
4000	Mentors académiques (5 binômes)
1250	Reviewers externes (5 dossiers)
825	Atelier Mana Mana 09/05/2023
208	h comp Unistra (3)
6600	Journée IMS 03/05/2023
35529	TOTAL

4004 Total h comp Unistra
77 Nb HETD

TOTAL enseignement
15279

TOTAL fonctionnement
20250

35529 OK Vérif total

23	Effectifs étudiants 2022/2023 (13 en 1ère année de DU, 10 en 2ème année de DU)
1545	Coût par étudiant



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2023-2024**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : ESBS

Dénomination du DU : Ingénierie Eco-Responsable (IER)

Date d'approbation par le Conseil de composante : 30/05/2023

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*):

RAS

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 15

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Non

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	17 étudiants en 1 ^{ère} année 16 étudiants en 2 ^{ème} année 25 étudiants en 3 ^{ème} année	7 étudiants en 1 ^{ère} année 5 étudiants en 2 ^{ème} année 9 étudiants en 3 ^{ème} année	
Formation Continue	0		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52€
------------------------------------	-----

*A préciser :

	Promo 23	Promo 24	Promo 25
Fonctionnement	12 852,00 €	4 426,36 €	1 850,00 €
Frais de gestion (20% droits spécifiques)	1 325,00 €	848,00 €	901,00 €
Cout enseignement	1 768,00 €	1 768,00 €	1 768,00 €
TOTAL DEPENSES	15 945,00 €	7 042,36 €	4 519,00 €
TOTAL RECETTES	11 625,00 €	7 240,00 €	4 702,64 €
BILAN	-4 320,00 €	197,64 €	183,64 €

Commentaire du résultat : L'année 2021-2022 bénéficie d'un report des inscriptions des étudiants de 1^{ère} année (21-22) ajouté aux inscriptions des étudiants de 2^{ème} année, de même que le report des inscriptions des étudiants de première année (22-23). Le résultat présenté est donc le fruit de trois années d'inscription assorti d'un complément de budget octroyé sur les fonds propres de l'ESBS au titre des projets d'innovation pédagogique (5000€ en année 1, et 3000€ en année 2). Ces fonds ont permis de contribuer au développement des nouveaux outils spécialement créés (diagnostic 360°, TP consommations énergétiques). L'équilibre est atteint sur la période d'exercice.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

L'enquête de satisfaction montre un taux de 97% de satisfaction globale sur les enseignements pour l'année 2022-2023. Les premiers diplômes seront remis le 23 septembre 2023. Il est trop tôt pour mesurer l'impact du DU sur l'insertion professionnelle qui fera l'objet d'une enquête dédiée.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	25	265€
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52
------------------------------------	----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	1768€	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	6625
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1325€	Autres recettes (résultat 2023 reversé par la composante)	183,64€
Autres dépenses*	3700€		
Total des dépenses	6793€	Total des recettes	6808,64
Résultat (dépenses - recettes)			15,64€

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1^{ère} et/ou 2^{ème} et/ou 3^{ème} année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogée, DS2001, facture, SFC...)
EB30U1/320 (1 ^{ère} année)	265€	Apogée
EB30U2/320 (2 ^{ème} année)	0€	Apogée
EB30U3/320 (3 ^{ème} année)	0€	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :